

ENVIRONNEMENT

Un spécimen découvert à Oberhaslach

Le frelon asiatique s’installe en Alsace

La présence dans la région de ce prédateur amateur d’abeilles a été confirmée.

Il est là ! La présence en Alsace de *Vespa velutina nigrithorax*, plus connu sous le nom de frelon asiatique, a été attestée par le Muséum national d’Histoire naturelle (MNHN) à Paris. Un spécimen mort avait été découvert au début du mois dans la commune d’Oberhaslach, à 45 kilomètres à l’ouest de Strasbourg. Pour identifier formellement ce prédateur qui raffole des abeilles, les entomologistes du MNHN ont analysé les photos envoyées depuis l’Alsace. L’espèce qui vient d’Asie s’est implantée en France en 2004 dans le Lot-et-Garonne. Les conditions climatiques favorables de l’Hexagone lui ont permis de coloniser rapidement plus de la moitié du territoire. L’insecte n’est pas plus dangereux pour l’humain que le frelon européen déjà établi en France. « La piqure est très



À gauche, le frelon commun. À droite : le frelon asiatique, plus sombre et aux pattes jaunes. DROITS RÉSERVÉS

douloureuse, autant que celle d’une guêpe ou d’une abeille, mais si l’on n’est pas allergique, le risque létal n’est réel qu’à partir d’une centaine de piqures », rappelle Claire Villemant, entomologiste au MHNH. C’est du côté des apiculteurs que l’hyménoptère est le plus redouté. En effet, les abeilles représentent un tiers de la nourriture du frelon asiatique. Véritable chasseur, il se place en vol stationnaire en face d’une ruche et tue chaque butineuse tentant d’en sortir.

HANNAH STROBEL

MASSIF DU HOHNECK

Une randonneuse de 85 ans décède après une chute

Une femme de 85 ans, qui faisait une randonnée en famille, a été victime d’une chute mortelle hier matin, aux environs de 11 h. Elle est originaire de Lompret, dans le département du Nord. L’accident a eu lieu sur le sentier «croix jaune», dans le cirque du Wormspel. Au terme de sa chute, la randonneuse s’est retrouvée dans les barres rocheuses, en contrebas du sentier. Le peloton de gendarmerie

de montagne de Hohrod, appelé vers 11 h 10, a effectué les premiers gestes de réanimation sur place pendant une demi-heure, avant qu’un médecin du SDIS 68 ne déclare le décès. La victime a ensuite été extraite à l’aide d’un hélicoptère venu de Meyenheim jusqu’au terrain de football de Stosswihr. Des équipiers de première intervention montagne (EPIM) avaient aussi été dépêchés sur les lieux de la chute.

BÂLE

Trafic de charcuterie 1,8 tonne de saucisses de contrebande saisies au poste-frontière

Les douaniers suisses ont démantelé un réseau de contrebande de charcuterie, ont annoncé hier les gardes-frontières à Bâle, interceptant un camion venant de France dans lequel ils ont retrouvé quelque 1800 kilos de saucisses destinées à la contrebande. Les douanes suisses sont intervenues au petit matin au poste-frontière, arrêtant une voiture ainsi que le camion, après avoir découvert ce trafic mi-juillet sur

la base de dénonciations. Les contrebandiers avaient déjà fait passer plus de 6 tonnes de saucisses, de charcuterie et de spiritueux destinés à être écoulés sur le marché suisse. Ils se sont vu infliger une amende d’un « montant appréciable », ont fait savoir les douanes, précisant qu’ils devront également s’acquitter des droits de douane soustraits, d’un montant de 58 000 francs suisses (52 649 euros).

MUNCHHOUSE

Tradition Coup d’envoi ce week-end de la 40^e édition de la fête de la carpe frite

C’est une véritable institution dans la plaine de la Hardt. La fête de la carpe frite, organisée par le Football club de Munchhouse, a cette année quarante ans. Cette fête, ce sont d’abord des repas sous un chapiteau installé entre le centre du village et le terrain de football, selon une formule immuable : des carpes frites avec des frites, de la salade et un dessert. De nombreuses animations viennent compléter le tout : dès ce vendredi soir, une « beach party » ouvre la fête, à destination de la jeunesse. Samedi soir verra la traditionnelle élection de Miss Carpe frite et de ses dauphines, une soirée qui doit durer jusqu’à 3 h du matin. Dimanche, marche aux puces et repas à midi et le soir, animé par un orchestre. Le week-end suivant s’annonce plus sportif avec une Foulée nature le samedi, une course de 10,3 km le long de l’eau, et



La fête pendant trois week-ends, jusqu’au 15 août. PHOTO DNA

une marche gourmande à partir de 16 h. Le dimanche, grand bal midi et soir. Après la journée de l’Âge d’or, le mercredi 10 août, une soirée loto sera organisée le samedi 13. Le lendemain, un grand bal sera proposé midi et soir. Même chose le lundi 15 pour la clôture de la fête, avec un feu d’artifice vers minuit. @ www.carpefrite.fr

JEBSHEIM

La maltraitance continue Deux juments mal en point

Trois mois après la découverte de trois cadavres d’animaux à Jebbsheim, la SPA de Colmar et Altazia Alsace sont revenus, samedi dernier, porter secours à deux juments mal en point, divaguant sur la route à côté d’un pré mal clôturé.

On entendrait presque David Monier pousser un « ouf » de soulagement, si la situation n’était pas aussi tragique. Trois mois après l’alerte lancée par des habitants de Jebbsheim, la découverte de trois cadavres d’animaux dans la cour d’une maison individuelle et la saisie d’une vingtaine d’autres (veaux, pigeons, lapins, canards, coq, poule...) encore en vie mais dans un triste état (DNA du 27 avril), l’enquêteur maltraitance de la SPA de Colmar est retourné à Jebbsheim samedi dernier avec l’association Altazia Alsace, spécialisée dans l’aide aux équidés.

« Sans foin, avec de l’eau vaseuse »

Cette fois, les protecteurs des animaux ont récupéré deux juments, placées depuis dans une écurie. Installées dans un pré mal clôturé, à la sortie du village en direction d’Ostheim (à proximité du mémorial de la Croix du Moulin), les bêtes divaguaient ce jour-là sur la route. « Elles se trouvaient sur un terrain qui n’avait quasiment plus d’herbe, sans foin, avec de l’eau vaseuse, et sont parvenues à sortir du pré pour trouver à manger. Un danger pour elles comme pour les automobilistes », témoignent David Monier et Nathalie Michel, d’Altazia Alsace. Dans la foulée, le maire de Jebbsheim, Jean-Claude Kloepper, a pris un arrêté de divagation, stipulant que les animaux (en particulier les chevaux) trouvés en état de divagation sur le ban communal seraient confiés à une association, avec frais d’enlèvement et de garde à la charge du propriétaire. Le maire semble visiblement exaspéré par « une situation qui dure et que l’on déplore », et par le propriétaire de ces animaux



Les deux juments, photographiées ici avec David Monier (à gauche), Nathalie Michel et Jean-Claude Kloepper, le maire de Jebbsheim. DR

maltraités : un ancien Colmarien aujourd’hui installé dans le Bas-Rhin qui aurait, selon la mairie, également « parqué » des animaux à Holtzwihr. Élus et associations sont formels sur le processus. Beau parleur, cet homme s’approprierait un terrain (ou la cour d’une maison individuelle, comme cela a été constaté en avril) qu’on lui mettrait à disposition mais qui ne lui appartiendrait pas. Il y ferait ensuite venir divers animaux (achetés

ou non), qui seraient soit récupérés, soit dénichés sur des sites d’annonces comme Le Bon Coin. Puis, selon les mêmes sources, il ne s’en occuperait plus, ou alors très rarement. « Pour finir, on les récupère en mauvaise santé », soupire David Monier. Selon Nathalie Michel, Altazia Alsace aurait ainsi « intercepté » un camion contenant quatre petits veaux destinés à agrandir la « collection » de cet homme.

Les deux associations ont porté plainte pour détention de cadavre et maltraitance sur animaux. Elles demandent l’interdiction à vie de détenir des animaux mais le volet judiciaire semble loin d’être clos. « On a perdu de l’énergie avec cet homme, très difficile à cerner, indique encore la mairie de Jebbsheim. Tant qu’il n’est pas jugé, il peut continuer. C’est là que le bât blesse. On ne sait pas trop quoi faire. » ■

PIERRE GUSZ

GRAND EST Démographie

Les immigrés vivent dans les grandes villes et le long des frontières

La région Grand Est (Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine) compte 460 000 immigrés, soit 8,3 % de sa population. C’est moins que la moyenne nationale, qui est de 8,8 %, beaucoup moins que l’Île-de-France (18,2 %), et bien plus que la Bretagne (3 %).

PRÈS DE LA MOITIÉ DE CETTE POPULATION IMMIGRÉE est originaire d’Europe. Selon l’INSEE, les chiffres sont plus importants dans les départements alsaciens (Haut-Rhin, 11,5 % de la population ; Bas-Rhin, 10,2 %), qui sont suivis de la Moselle (10,2 %). C’est dans le département des

Vosges que cette proportion est la plus faible (3,8 %). Les trois principaux pays d’émigration vers la grande région Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine sont l’Algérie (12,5 %), la Turquie (11 %) et le Maroc (10,9 %). Viennent ensuite les immigrés originaires des pays limitrophes : Allemagne (9,5 %), Belgique (3 %), Suisse (1,4 %) et Luxembourg (1,1 %). Ils sont le plus souvent installés le long de la frontière avec leur pays d’origine. 74,5 % des immigrés venus d’Allemagne vivent en Moselle et dans le Bas-Rhin. L’histoire de l’immigration dans le Grand Est, comme partout ailleurs, s’est faite par vagues successives. Dès les années 20,

les industries sidérurgique et minière font appel à des Polonais, très présents en Moselle et au sud de Mulhouse. Dans les années 60, suivent les Portugais et les Espagnols, alors que la France connaît un essor économique. Les Portugais sont plutôt installés dans la Marne et l’Aube, en lisière de l’Île-de-France. L’immigration algérienne et marocaine vient plus tard. Elle s’installe dans les grands pôles urbains (Strasbourg, Nancy, Metz, Reims, Mulhouse, Troyes). C’est là que se trouvent les emplois, note l’INSEE. Des villes plus petites, proches de la frontière, présentent des peuplements insolites. Ainsi, Neuf-Brisach, qui compte 21 % d’immigrés, dont la

moitié sont des Allemands. Givet, dans les Ardennes, compte 16 % d’immigrés dont la moitié sont originaires de Belgique. Même chose pour Kayl-Ottange avec les Luxembourgeois ou Saint-Louis avec les Suisses. Dans les années 70, la crise économique qui s’installe ralentit l’immigration. Toutefois, des accords passés entre des entreprises alsaciennes et la Turquie vont entraîner un exode rural massif de populations turques. Plus tard encore, viendront des populations qui subissent la guerre (Serbie, etc.). D’ailleurs, l’immigration la plus récente vient de pays d’Europe : Allemagne, Pays de l’Est, en particulier Roumanie, Serbie et Russie. ■